

Philippe-Guillaume, le fils prodigue de la lignée Orange-Nassau¹

1. Le prince d'Orange inconnu

En novembre 1940, alors quelques mois après l'occupation des Pays-Bas par les armées allemandes, l'hispaniste néerlandais Johan Brouwer (1898-1943) publia un roman historique sur Philippe-Guillaume de Nassau². Jusqu'à ce moment-là, ce prince d'Orange énigmatique qui vécut au tournant du seizième et du dix-septième siècle n'avait guère tiré l'attention des historiens ou des littéraires³. L'auteur qui fut découvrir ce personnage historique par un large public était lui-même un intellectuel controversé⁴. En effet, en 1922 Johan Brouwer avait été complice d'un meurtre. Pendant son incarcération il avait étudié l'espagnol. Après avoir été libéré de prison, Brouwer s'était converti au catholicisme. Lors de la guerre civile espagnole⁵, comme un des rares journalistes néerlandais, il traversait régulièrement le front et il faisait directement rapport des événements. Graduellement Brouwer y avait évolué d'un adhérent des rebelles franquistes à un avocat convaincu de la cause républicaine, ce qui suscitait de la consternation parmi les dirigeants de la presse catholique, mais lui procurait également un nouveau public admiratif à gauche.

Le roman historique de Brouwer rencontrait un succès immédiat. Au cours de seulement une année, il trouvait 12.000 acheteurs aux librairies, ce qui le rendait alors le livre le second plus vendu aux Pays-Bas. Mais au printemps de 1942 le censeur refusait une septième réimpression⁶. Entretemps, Johan Brouwer avait joint la résistance armée. En avril 1943 il fut arrêté parce qu'il avait été impliqué dans un attentat aux bureaux de l'état civil de la ville d'Amsterdam qui avait eu comme fin d'entraver la persécution des juifs. Déjà quelques mois plus tard, notamment le

¹ Voeg in de uiteindelijke versie een dankbetuiging toe (o.a. de leden van Werkgroep van de Tentoonstelling en OG Nieuwe Tijd i.h.b. Werner Thomas.

² J. Brouwer, *Philips Willem, de Spaansche prins van Oranje. Naar een oud Spaansch handschrift*, Zutphen (W.J. Thieme & cie.), 1940, 330 pp.

³ Pour la biographie scientifique la plus récente voyez : M. Van der Eycken ed., *Filips Willem. Prins van Oranje, heer van Diest. 1554-1618*, Amsterdam (Amsterdam University Press), 2018, 196 pp. Une masse de données a été également fourni par l'amateur-historien P.J. Schipperus dans son livre récent, *Philips Willem. De verloren zoon van Willem van Oranje*, Utrecht (Omniboek), 2018, 496 pp. D'après ma connaissance une biographie moderne en français manque. Pourtant sa vie a été décrite par Joseph de la Pise, *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange. Divisé en quatre parties selon les quatre races qui y ont régné souverainement depuis l'an 793. Commençant à Guillaume au Cornet premier prince d'Orange jusques Frederich Henry de Nassav à présent regnant. Illustré de ses généalogies & enrichi de plusieurs belles antiquités avec leurs tailles douces*, La Haye (Théodore Le Maire), 1640, 553-604.

⁴ H. Henrichs, *Johan Brouwer. Zoeker, ziener en bezieler. Een biografie*, Amsterdam (De Arbeiderspers), 1989, 464 pp. Le roman *Philips Willem* et sa réception sont discutés sur les pages 286-308.

⁵ Un ouvrage de référence sur ce conflit en français est B. Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris (Perrin), 2004, 550 pp.

⁶ Pourtant, en 1942 fut publié également une traduction en danois : *Philip Wilhelm. Fra inkvisionens Spanien. Efter et gammelt Spansk manuskript*, København (Erichsen), 1942, 336 pp. Des projets de traductions françaises et allemandes n'aboutissaient pas. Cf. H. Henrichs, *Johan Brouwer*, 321.

premier juillet, Johan Brouwer fut fusillé. Après la deuxième guerre mondiale, entre 1945 et 1953 suivait encore trois réimpressions de son ouvrage populaire. Évidemment, le public comprenait sa biographie de Philippe Guillaume comme une métaphore pour la situation que la société néerlandaise devait affronter lors de l'occupation nazie : désormais la contrainte opprimait sa liberté traditionnelle. En 1940, cette condition s'annonçait comme durable et son aboutissement était encore très incertain. D'après Johan Brouwer, Philippe-Guillaume avait été transformé par ses longues années de captivité en Espagne en un personnage exténué. Après sa libération finale, il n'aurait trouvé consolation que dans le mysticisme et la contemplation de l'art.

En Belgique ce prince d'Orange fut encore moins connu qu'aux Pays-Bas, néanmoins qu'il favorisa pendant sa vie le culte de Notre-Dame au site de pèlerinage de Montaignu⁷ à peine fondé à l'époque et qu'il avait été inhumé dans sa ville seigneuriale Diest. Seulement en 1974 fut publié la première notice biographique sur Philippe-Guillaume dans un dictionnaire biographique belge⁸. Pourtant, le roman de Johan Brouwer doit avoir eu également une certaine résonance en Flandre et ceci malgré les circonstances guerrières difficiles. A Diest, déjà le 13 décembre 1944, donc quasiment immédiatement après la libération de la ville et à un moment où le nouveau bourgmestre, Fernand Hermans (1911-2006), avait à peine pris sa fonction, cet ancien résistant fut ouvrir la cave funéraire de Philippe Guillaume qui se trouvait dans l'église collégiale de Saint Sulpice⁹. Au cours des mois et années prochaines, Hermans établissait des contacts avec la maison royale néerlandaise. Il rêvait d'un nouveau mausolée pour le prince. En 1965, grâce à son initiative fut fondé à Diest 'l'Union des Villes Orange'¹⁰, dont à ce jour font partie Breda¹¹, Buren¹², Diest, Dillenburg¹³, Orange¹⁴ et Steenberg¹⁵. Ainsi, Hermans voulait promouvoir la coopération européenne sur un niveau local et favoriser le tourisme. Ses activités ont rencontré un certain succès. En 1980, lorsque Diest fêtait son 750^e anniversaire, la

⁷ L'endroit est connu en Néerlandais comme Scherpenheuvel. Il se situe au nord-est de la province belge du Brabant flamand. Cf. L. Duerloo et M. Wingens, *Scherpenheuvel. Het Jeruzalem van de Lage Landen*, Leuven (Davidsfonds), 2002, 28 et 86-87 et K. Ottenheim, 'The Catholic Nassaus in Brussels and Their Buildings', in W. Thomas et L. Duerloo eds., *Albert & Isabella. 1598-1621. The Promise of a Golden Age. Essays*, Turnhout (Brepols), 1988, 368 pp, Turnhout (Brepols), 1998, 185-186.

⁸ R. Van Roosbroeck, 'Filips Willem, graaf van Buren, prins van Oranje', *Nationaal Biografisch Woordenboek*. 6, Brussel (Koninklijke Academiën van België), 1974, 276-290.

⁹ Peut-être Fernand Hermans connaissait le roman de Johan Brouwer à travers son épouse, Cécile Gadiot, qui fut néerlandaise. Pour plus d'informations sur cet homme politique, consultez la banque de données ODIS, notamment l'url : http://www.odis.be/lnk/PS_5299 (consulté le 15.12.2018). Voyez en outre, M. Van der Eycken, 'Hij rust in vrede?', dans Idem ed., *Filips Willem*, 118-121.

¹⁰ En 1995, lors de l'élection de Jacques Bompard comme maire d'Orange à la tête d'une liste du *Front National*, les autres villes-membres ont suspendu les activités de 'l'Union des Villes d'Orange'. Depuis elle mène une existence endormie.

¹¹ Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

¹² Pays-Bas, province de Gueldre.

¹³ Allemagne, land Hesse, Lahn-Dill-Kreis.

¹⁴ France, dép. de Vaucluse, arr. Avignon.

¹⁵ Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

reine néerlandaise Juliana visita le tombeau de son ancêtre lointain et en 2018, 400 ans après le décès du prince, l'administration communale a décrété une 'année de fête Philippe-Guillaume', dont une exposition historique sur ce personnage était une des activités phares.

Bien qu'il a séjourné finalement peu de temps à Diest, Philippe-Guillaume d'Orange est alors une des figures clés de l'histoire locale. Tout comme son presque contemporain, le saint Jean Berchmans (1599-1621)¹⁶, Philippe-Guillaume vécut dans une période pendant laquelle la ville entamait un redressement hésitant après une crise économique et démographique séculaire. Le prince contribua personnellement à ce renouveau¹⁷. Pourtant, Diest n'était certainement pas la possession la plus prestigieuse de Philippe-Guillaume¹⁸. Le prince fut inhumé là, simplement parce que cette ville seigneuriale était celle qui se trouvait la plus proche de son lieu de décès, Bruxelles, comme il l'avait stipulé dans son testament¹⁹. L'endroit insolite du tombeau de Philippe-Guillaume est alors une indication de son cours de vie quelque peu tragique. Sans aucun doute, l'enlèvement du prince quand il n'avait que treize ans, effectué sur l'ordre de son parrain, le roi Habsbourg Philippe II (1527-1598) et son exil forcé durable en Espagne qui en suivait ont été à l'origine de ce destin triste. Le présent article a alors comme objectif d'analyser les conséquences privées et publiques multiples du rapt de Philippe-Guillaume et sa réintégration difficile après son retour d'Espagne au sein de sa famille et à la cour de Bruxelles.

2. Des origines brillantes, un destin raté

Philippe-Guillaume naquit en 1554 à Buren, une petite ville seigneuriale aux confins de la Gueldre et la Hollande, comme le fils aîné du fameux Guillaume le Taciturne

¹⁶ R. Faesen, 'Berchmans, Jan', *Nationaal Biografisch Woordenboek*. 16, Brussel (Koninklijke Academiën van België), 2002, 81-85.

¹⁷ M. Adriaens et H. Cools, 'Tot profijt van de stad. Informele politieke participatie en geschenken in de heerlijkheid Diest (1499-1568)', *The Low Countries Journal of Social and Economic History*, 13.3 (2016), 77-107; E. Aerts, 'Ossen en bier. Economische relaties tussen Diest en Lier. 1400-1800', dans H. Deceulaer, M. Libert et Pierre Alain Tallier eds., *Lokaal en internationaal: de archivaris tussen geschiedenis en maatschappij. Liber Amicorum Michel Van der Eycken*, Brussel (Algemeen Rijksarchief), 2015, 153-161; M. Van der Eycken, 'Diest de moeizame weg naar herstel' dans Idem ed., *Filips Willem*, 99-100. Voyez en outre ci-dessous à la Paragraphe 7.

¹⁸ Depuis le début du seizième siècle, les seigneurs de Nassau étaient traditionnellement inhumés à Breda. Lors de l'assassinat de Guillaume d'Orange en 1584 cette ville était sous contrôle des Habsbourg. Pour cette raison, le mausolée du père de Philippe-Guillaume fut construit à Delft. Commençant par Guillaume d'Orange tous les stadhouders et après eux les rois et les reines des Pays-Bas ont été enterrés à Delft. Cf. H. Cools, 'Uitvaarten als intredes. De scenografie van de successie bij aristocratische begrafenissen in de Bourgondisch-Habsburgse landen en in de jonge Republiek', dans M. Damen & L. Sicking eds., *Bourgondië voorbij. De Nederlanden 1250-1650. Liber alumnorum Wim Blockmans*, Hilversum (Verloren), 2010, 205-206.

¹⁹ Le testament de Philippe-Guillaume est conservé dans les Archives Privées de la maison royale néerlandaise à La Haye (*Koninklijk Huisarchief*), Archives de Philippe-Guillaume, inv. 12, n° III, 2.

(1533-1584)²⁰ et d'Anne d'Égmond (1533-1558)²¹. Son premier prénom, après son parrain le roi Philippe II, témoigna de l'alliance Habsbourg de ses deux parents²². Leur patrimoine combiné le destinait à devenir un jour un des nobles le plus dotés de la monarchie Habsbourg. Les possessions de Guillaume d'Orange pouvaient être groupées en trois portions²³. La petite principauté d'Orange lui conférait la souveraineté. En Franche-Comté ses revenus seigneuriaux équivalaient ceux du roi Philippe II. Aux Pays-Bas, il était le noble avec les revenus seigneuriaux les plus élevés en Brabant, en Hollande et en Zélande. En outre, en tant que fils de Guillaume I, surnommé le riche, de Nassau-Dillenburg (1487-1559), Guillaume le Taciturne disposait d'un réseau impressionnant de parents en Empire. Anne, la mère de Philippe-Guillaume, était la fille unique de Maximilien d'Égmond-Buren (1509-1548), un des chefs militaires les plus respectés de Charles Quint, dont la réputation fut immortalisée par Brantôme²⁴. En tant que comte de Buren il était un fief direct de l'Empire²⁵.

Anne d'Égmond, la mère de Philippe-Guillaume décéda quand il n'avait pas encore eu quatre ans. Avec sa marâtre, Anne de Saxe (1544-1577) les relations furent parfois tendues²⁶. Entretemps, son père Guillaume d'Orange, quasiment toujours absent faisait sa renommée comme chef de file de l'opposition aristocratique à la politique de la régente Marguerite de Parme (1522-1586)²⁷ et son conseiller Antoine Perrenot, bientôt cardinal Granvelle (1517-1586)²⁸. En avril 1566, Philippe-Guillaume, âgé alors de douze ans s'immatriculait ensemble avec quatre gentilshommes de la cour de son

²⁰ La biographie la plus récente de Guillaume le Taciturne en français est B. Quilliet, *Guillaume le Taciturne*, Paris (Fayard), 1994. L'historiographie internationale sur le personnage est synthétisée d'une façon adorable par O. Mörke, *Wilhelm von Oranien (1533-1584). Fürst und Vater der Republik*, Stuttgart (W. Kohlhammer), 2007, 316 pp.

²¹ Pour la notice biographique la plus récente et la plus étendue voyez R. Hoekstra, 'Anna van Egmond', dans *Digitale vrouwenlexicon van Nederland*, url: <http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/AnnavanBuren> (consulté le 16.12.2018).

²² L. Geever, 'Family Matters : William of Orange and the Habsburgs after the Abdication of Charles V (1555-67)', *Renaissance Quarterly*, 63 (2010), 479.

²³ Pour une analyse plus détaillée de ses possessions et ses origines voyez H. Cools, 'Les Orange-Nassau comme princes bourguignons : l'accession de René de Chalon à la principauté d'Orange et aux territoires franc-comtois', *Annales de Bourgogne*, 89 (2017), 149-159.

²⁴ S. Gunn, D. Grummitt et H. Cools, *War, State and Society in England and the Netherlands, 1477-1559*, Oxford etc. (Oxford University Press), 2007, 136-137 et 229-231. Pour sa réputation en tant que militaire voyez Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, *Œuvres. I* (Société de l'Histoire de France), ed. L. Lalanne, Paris, 1864, 313-319.

²⁵ Plus sur le statut juridique du comté de Buren chez M. Gijswijt-Hofstra, *Wijkplaatsen voor vervolgd: asielerening in Culemborg, Vianen, Buren, Leerdam en IJsselstein van de 16^{de} tot eind 18^{de} eeuw*, Dieren (De Bataafsche Leeuw), 1984, 53-55.

²⁶ F. Deen, *Anna van Saksen. Verstoten bruid van Willem van Oranje*, Amsterdam (Atlas Contact), 2018, 76.

²⁷ Cf. C.R. Steen, *Margaret of Parma. A Life*, Leiden et Boston (Brill), 2013, 321 pp.

²⁸ Le meilleur ouvrage sur la Révolte des Pays-Bas est sans doute A. van der Lem, *De Opstand in de Nederlanden, 1568-1648. De Tachtigjarige Oorlog in woord en beeld*, Nijmegen (Vantilt), 2018. Une introduction récente en français chez B. Kriegel, *La République est le prince moderne. Les Français et la naissance des Provinces-Unies*, Paris (Presses Universitaires de France), 2011, 27-166. Le plus récent ouvrage de synthèse sur Antoine de Perrenot est K. de Jonge et G. Janssens eds., *Les Granvelle et les anciens Pays-Bas*, Louvain (Leuven University Press), 2000, 409 pp.

père à l'université de Louvain²⁹. Ils y étudiaient sous la direction de Cornelius Valerius (c. 1512-1578) au fameux Collège des Trois Langues (*Collegium Trilingue*), institution fondée quasiment un demi-siècle auparavant par les soins d'Érasme³⁰.

Philippe-Guillaume, s'était à peine établi à Louvain quand la crise iconoclaste éclata. Celle-ci inaugura la Révolte des Pays-Bas³¹. Malgré le fait que vers la fin de l'année 1566 l'ordre avait été rétabli partout, entre autres grâce aux actions de Guillaume d'Orange, Philippe II ne révoqua plus l'envoi de l'expédition punitive sous le commandement du duc d'Albe (1507-1582) qu'il avait décidé d'équiper³². Craignant les événements à venir, Guillaume le Taciturne se retirait alors au printemps de 1567 à son château de Breda. C'est probablement là qu'il a vu, le 19 avril 1567, une dernière fois son fils Philippe-Guillaume. Peu de temps après, Guillaume pris la fuite vers ses terres ancestrales en Empire. Il emmenait avec lui sa fille Marie (1556-1616)³³, sœur cadette de Philippe-Guillaume, qui avait servi jusqu'à ce moment-là à la cour de Marguerite de Parme. L'arrestation en septembre 1567 et la subséquente exécution des comtes d'Égmond (1522-1568)³⁴ et de Hornes (1524-1568)³⁵, le 5 juin de l'an prochain, sous l'ordre du duc d'Albe, convainquaient Guillaume le Taciturne que chaque tentative de réconciliation aurait été vaine³⁶.

Par contre, Philippe-Guillaume restait aux Pays-Bas. L'université de Louvain disposait du *privilegium fori* et du *jus de non evocando*. En principe ses membres ne

²⁹ *Matricule de l'Université de Louvain. IV* (Publications de la Commission royale d'histoire), ed. A Schilling, Bruxelles, 1966, 704; M.A. Delen, *Hof en hofcultuur rondom Willem van Oranje*, Amsterdam (Wereldbibliotheek), 2002, 104-105 et P. Vanhoutte, 'Filips Willem van Oranje-Nassau (1554-1618) en zijn familiale belangen en contacten in Noord en Zuid', dans L. Duerloo et L. De Frenne eds., *Het verdeelde huis: de Nederlandse adel tussen opstand en reconciliatie*, Maastricht (Shaker), 2011, 13-14.

³⁰ J. Papy e.a. eds., *Le Collège des Trois Langues de Louvain, 1517-1797. Érasme, les pratiques pédagogiques humanistes et le nouvel institut des langues*, Louvain (Peeters), 2018, 230 pp. Sur Cornelius Valerius voyez en particulier la notice par X. Feys, pp. 168-170.

³¹ Sur la crise iconoclaste et ses conséquences voyez A.-L. Van Bruaene e.a. eds., *Beeldenstorm: Iconoclasm in the Sixteenth Century Low Countries* (Low Countries Historical Review 131.1), The Hague (Koninklijk Nederlands Historisch Genootschap), 2016, 176 pp et H. Cools, 'De Beeldenstorm', dans H. Leeuwenberg, H. Slechte et T. van Staalduine eds., *De Reformatie. Breuk in de Europese geschiedenis en cultuur*, Zutphen (Walburg Pers) 2017, 159-170.

³² La biographie la plus récente de ce personnage en anglais est H. Kamen, *The Duke of Alba*, New Haven (Yale University Press), 2004, 216 pp.

³³ Une notice biographique récente chez E. Swart, 'Maria prinses van Oranje', dans *Digitaal Vrouwenlexicon van Nederland*, url :

<http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/mariavannassau> (consulté le 16.12.2018).

³⁴ Voyez sa biographie par A. Goosens, *Le comte Lamoral d'Emont (1522-1568): les aléas du pouvoir à l'aube de la Révolte des Pays-Bas*, Mons (Hanonia), 2004, 235 pp.

³⁵ Une étude biographique récente chez S. Groenveld, 'Filips van Montmorency, graaf van Horn (1524-1568). Een Habsburgs edelman tussen vorstenmacht en verzet', dans Idem ed., *Facetten van de Tachtigjarige Oorlog. Twaalf artikelen over de periode 1559-1652*, Hilversum (Verloren), 2018, 31-80.

³⁶ K.W. Swart, 'Wat bewoog Willem van Oranje de strijd tegen de Spaanse overheersing aan te binden?', *Low Countries History Review*, 99 (1984), 554-572.

pouvaient pas être enquêtés, ni jugés par des autorités extérieures³⁷. Guillaume le Taciturne doit avoir pensé, malgré les soupçons de quelques de ses contemporains, que la sécurité de son fils y était garanti³⁸. En effet, dans un premier temps, il sembla que le duc d'Albe respecterait les privilèges de l'université. En août 1567, il avait eu encore un entretien cordial avec Philippe-Guillaume à Louvain³⁹. Pourtant le Taciturne avait commis une erreur de jugement. Déjà, le 2 novembre 1567 le cardinal Granvelle avait suggéré dans une lettre adressée à Philippe II d'obliger le jeune comte de Buren de séjourner à la cour royale et de continuer sa formation en Espagne⁴⁰. Ainsi remarqua le cardinal, Philippe-Guillaume serait nourri dans la foi catholique et servirait-il comme otage dans les négociations à entamer avec son père. Clairement en Espagne, on prévoyait déjà à ce moment-là un conflit de longue durée.

Après quelques échanges de lettres entre les palais de l'Escorial et de Bruxelles, le projet d'enlèvement pris forme⁴¹. Le 13 février 1568, le duc d'Albe passa à l'action. À travers son secrétaire, il ordonna Philippe-Guillaume de se préparer pour un long voyage. Trois jours plus tard, le 16 février, après avoir reçu un dîner d'adieux de la part du magistrat louvaniste et avoir pris congé de ses amis, le jeune comte de Buren, accompagné par quelques fidèles quitta la ville universitaire. Par Malines⁴², Anvers et Middelburg en Zélande, la petite troupe arriva à la fin du mois à Flessingue⁴³, où un navire espagnol les attendait. Néanmoins que sur tout le trajet Philippe-Guillaume fut escorté par des troupes armées, son enlèvement n'avait pas nécessité l'utilisation de force. Partout, le comte de Buren fut traité avec respect. Mais il est également vrai que ce rapt provoqua des protestations par le magistrat de la ville de Louvain et surtout par le recteur de l'université à cause de la violation de ses privilèges⁴⁴.

Arrivé en Castille, Philippe-Guillaume continua ses études à l'université d'Alcala de Henares, aux alentours de Madrid. Il y restait pendant dix ans. Le duc d'Albe et Granvelle étaient convaincus, qu'il fallait tenir Guillaume-Philippe certainement pour la durée du conflit en Espagne. Entre-temps il était nécessaire de réduire ses contacts avec des néerlandais. Ainsi, le comte de Buren deviendrait selon eux un espagnol. Pourtant, pendant cette période Philippe-Guillaume jouissait encore d'une certaine liberté personnelle et il entretenait des contacts avec des membres néerlandais de la

³⁷ C. Vandenghoer, *De rectorale rechtbank van de oude Leuvense universiteit (1425-1797)*, Brussel (Koninklijke Academiën van België), 1987.

³⁸ M.A. Delen, *Hof en hofcultuur*, 104.

³⁹ P. Vanhoutte, 'Filips Willem', 14-15, qui cite le récit qu'avait fait le secrétaire de Philippe-Guillaume de cet entretien.

⁴⁰ E. Pouillet ed., *Correspondance du cardinal de Granvelle. 1565-1583. III* (Publications de la Commission royale d'histoire), Bruxelles (F. Hayez), 1881, 71-72 et J.Ph.S. Lemmink, '¿Tal amo, tal criado? Carrière van een hoveling. Heinrich von Wiltperch en de huizen Nassau en Oranje (± 1553 - ± 1593)', dans P.J.A.N. Rietbergen ed., *Tussen twee culturen. De Nederlanden en de Iberische Wereld, 1550-1800*, Nijmegen (Instituut voor Nieuwe Geschiedenis), 1988, 110.

⁴¹ Cf. M. Van Durme ed., *Les Archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique (IX^e-XIX^e siècles). I* (Publications de la Commission royale d'histoire), 144, 158 et 163-164.

⁴² Mechelen en néerlandais, Belgique, province d'Anvers, chef-lieu d'arr.

⁴³ Vlissingen en néerlandais, Pays-Bas, province de Zélande.

⁴⁴ P. Vanhoutte, 'Filips Willem', 15.

cour, comme Jean de Noircarmes baron de Selles (-1578)⁴⁵, le commandant des archers de la garde personnelle du roi⁴⁶.

Tout cela changea à partir de septembre 1577 quand le roi donna l'ordre de transporter Philippe-Guillaume à la forteresse d'Arévalo, une petite ville isolée sur le plateau de Castille⁴⁷, ordre qui fut effectué au début de l'année prochaine. Dix ans auparavant, Don Carlos (1545-1568), le fils aîné de Philippe II, était décédé à cet endroit sombre dans des circonstances suspectes⁴⁸. Là Philippe-Guillaume fut enfermé à son tour. Dès 1581, quand Philippe avait proscrit le Taciturne, les conditions de vie du comte de Buren durcissaient encore. Sa chambre était froide et humide et il n'y avait guère papier et plume à sa disposition⁴⁹.

En effet, paradoxalement les succès graduels qu'avaient remporté entretemps Guillaume le Taciturne et ses adhérents durant leur révolte contre Philippe II avaient élevé encore la rançon pour la libération de son fils. Par conséquent, plusieurs tentatives entamées au cours des années 1570 pour renvoyer Philippe-Guillaume aux Pays-Bas afin d'augmenter la pression sur son père ou pour l'échanger contre des prisonniers de guerre renommés n'avaient pas abouti⁵⁰.

Le 8 novembre 1576 des représentants de Guillaume le Taciturne et les provinces rebelles de Hollande et Zélande atteignaient un accord avec la plupart des provinces loyales qui étaient restées loyales jusqu'à ce moment. Cette *Pacification de Gand* contenait une clause qui exigea la libération du comte de Buren⁵¹. À ce moment-là, le gouvernement Habsbourg était forcé de traiter. Pendant les années suivantes une série de pourparlers fut entamée. Des conseillers du roi proposaient que Philippe-Guillaume pourrait être libéré et récupérer les possessions confisquées et les fonctions de son père, sous condition que celui-ci se retirerait dans ses terres

⁴⁵ Voyez sur ce personnage la notice biographique de V. Soen, 'Selles, Jan van Noircarmes van Sint-Aldegonde, baron', dans *Dutch Revolt*, url: <https://dutchrevolt.leiden.edu/dutch/personen/S/Pages/selles.aspx> (consulté le 16.12.2018) et Idem, *Nationaal Biografisch Woordenboek*. 19, Brussel (Koninklijke Academiën van België), 2007, 699-704.

⁴⁶ M. Van der Eycken, 'De verloren jaren', dans Idem ed., *Filips Willem*, 54-56 et P. Vanhoutte, 'Filips Willem', 16.

⁴⁷ Espagne, région Castille et León, province d'Ávila.

⁴⁸ G. Parker, *Imprudent King. A New Life of Philip II*, New Haven et London (Yale University Press), 2014, 175-191;

⁴⁹ Jehan Lhermite, *Le Passetemps publié d'après le manuscrit original. II*, ed. C. Ruelens, Genève (Slatkine reprints), 1971², 137.

⁵⁰ M. van Durme ed., *Les Archives générales de Simancas. I*, 204 et 326; G. Janssens, *Brabant in het verweer. Loyale oppositie tegen Spanje's bewind in de Nederlanden van Alva tot Farnese. 1567-1578* (Anciens Pays et Assemblées d'États 84), Kortrijk-Heule, 1989, 232; W.C. Mees, *Philips Willem van Oranje*, 's Gravenhage et Rotterdam (Nijgh & van Ditmar), 1965, 39-41 et P. Vanhoutte, 'Filips Willem', 17.

⁵¹ Notamment l'article 12 de la Pacification. Pour le texte de cet accord voyez 'De tekst van de Pacificatie van Gent met begeleidende documenten', dans *Opstand en Pacificatie in de Lage Landen. Bijdrage tot de studie van de Pacificatie van Gent* (vzw De Pacificatie van Gent), 1976, 357 et M. Baelde et P. Van Peteghem, 'De Pacificatie van Gent (1576)' dans le même volume p. 28.

ancestrales en Empire. Mais comme il ne se fia pas des propositions espagnoles, Guillaume le Taciturne les refusa avec entêtement⁵².

Ainsi, les conseillers de Philippe II étaient convaincus qu'un assassinat de Guillaume le Taciturne faciliterait la reconquête des provinces rebelles. Le 15 mars 1580, Philippe II proscrivait le prince d'Orange. Guillaume réagissait avec sa fameuse *Apologie*, qui fut publiée une année après quasi simultanément en Français, en Néerlandais, en Anglais et en Latin. Selon Pierre Loyseleur Villiers (vers 1530-1590), l'auteur principal de ce texte, Philippe II n'avait pas seulement violé les privilèges des provinces des Pays-Bas. En outre, du fait qu'il avait enlevé le fils du prince, le roi s'était manifesté comme un criminel. En fait, cet acte barbare s'inscrivait d'après l'*Apologie* dans un patron dont faisaient également partis les meurtres de son propre fils, don Carlos et celui de son troisième épouse, Elisabeth de Valois (1545-1568). L'*Apologie*, qui avait une très large diffusion à travers l'Europe devenait ainsi un des textes fondateurs de la 'légende noire'⁵³. Désormais la captivité de Philippe-Guillaume discréditait d'une façon évidente la réputation internationale de Philippe II⁵⁴.

3. Un prince d'Orange à première vue superflu

Le 10 juillet 1584, le franc-comtois Balthasar Gérard (ca. 1557-1584) s'inspirant sur la proscription décrétée par Philippe II assassina Guillaume le Taciturne⁵⁵. Du coup son fils aîné Philippe-Guillaume devenait le nouveau prince d'Orange. Pourtant dans un premier temps la situation de Philippe-Guillaume ne changea pas. Si longtemps que possible les serviteurs de Philippe II tentaient même de dissimuler le sort de son père⁵⁶. Clairement, Philippe II et ses conseillers n'avaient pas pensé aux conséquences du meurtre de Guillaume. Plus tard ils refusaient sa libération sous le prétexte que le nouveau prince manqua les moyens pour maintenir son état. Entretemps les possessions des Orange-Nassau situées dans les territoires contrôlés par le gouvernement Habsbourg restaient confisquées⁵⁷.

⁵² V. Soen, *Vredehandel. Adellijke en Habsburgse verzoeningspogingen tijdens de Nederlandse Opstand (1564-1581)*, Amsterdam (Amsterdam University Press), 2012, 143-144.

⁵³ Cf. J. Pérez, *La légende noire de l'Espagne*, Paris (Fayard), 2009, 256 pp.

⁵⁴ M. van Gelderen, *The Political Thought of the Dutch Revolt, 1555-1590*, Cambridge etc. (Cambridge University Press), 1992, 151-153 et K.W. Swart, *William of Orange and the Revolt of the Netherlands, 1572-1584*, Aldershot et Burlington (Ashgate), 2003, 187-198. La version française de l'*Apologie* a été publiée par A. Lacroix ed., *Apologie de Guillaume de Nassau prince d'Orange contre l'édit de proscription publié en 1580 par Philippe II, roi d'Espagne, avec les documents à l'appui*, Bruxelles et Leipzig (Émile Flatau), 1858. Le passage où les auteurs dénonçaient le rapt de Philippe-Guillaume se trouve aux pages 96-97.

⁵⁵ H. van Nierop, 'Delft: Prinsenhof. Willem van Oranje vermoord, 1584', dans M. Prak ed., *Plaatsen van herinnering. Nederland in de zeventiende en de achttiende eeuw*, Amsterdam (Bert Bakker), 2006, 48-61. Pour une comparaison entre les assassins de Guillaume d'Orange et ceux des rois français Henri III et Henri IV, voyez A.Th. van Deursen, *Moord als recht*, Delft (Gemeentearchief Delft), 2005, 9-19.

⁵⁶ P. Scherft, *Het sterfhuis van Willem van Oranje*, Leiden (Universitaire Pers Leiden), 1966, 55-60.

⁵⁷ P. Schert, *Het sterfhuis*, 192-193 et P. Vanhoutte, 'Filips Willem', 20.

Dans les provinces rebelles par contre, Maurice (1567-1625), le deuxième fils de Guillaume le Taciturne issu de son union avec Anne de Saxe, se manifesta comme le tuteur des intérêts de son frère aîné⁵⁸. En outre, déjà en 1585, quand il n'avait que dix-huit ans, les provinces d'Hollande et de Zélande l'avaient reconnu comme leur stadhouder. Elles soutenaient également les prétentions dynastiques de Maurice⁵⁹. Au cours des années prochaines, Maurice remporterait des succès militaires importants et il consoliderait la position géopolitique de la république⁶⁰.

Par conséquent, Philippe-Guillaume, le captif, n'avait plus guère de valeur stratégique pour Philippe II. Le roi ne pouvait qu'espérer que sa libération éventuelle fomenterait de la discorde parmi les descendants de Guillaume le Taciturne. En effet, le partage de l'héritage du feu prince fut extrêmement compliqué. À part Philippe-Guillaume et Maurice, il avait encore procréé un autre fils légitime, Frédéric-Henri (1584-1647)⁶¹ et neuf filles. Ces douze enfants survivants étaient issus de quatre mariages successifs. Parmi ses sœurs, Marie était l'alliée naturelle de Philippe-Guillaume⁶². Ils avaient la même mère et par conséquent elle administrait au nom de son frère jusqu'à sa libération le comté de Buren. Régulièrement elle lui envoyait même une partie de ces revenus⁶³.

Entretemps à Arévalo le désespoir de Philippe-Guillaume montait⁶⁴. Paradoxalement, seulement après que les troupes des Provinces Unies avaient conquis en 1591 la ville de Breda, une terre ancestrale des Nassau où ils se vantaient de leur château impressionnant et où siégeait l'administration domaniale, la situation de Philippe-Guillaume s'améliorait graduellement⁶⁵. Dorénavant également Maurice, qui

⁵⁸ E. Swart, 'Man tegen man. Eer en recht in het conflict tussen Filips van Hohenlohe en Maria van Nassau met Maurits van Nassau, ca. 1584-1606', dans M. van Groesen, J. Pollmann et H. Cools eds., *Het gelijk van de Gouden Eeuw. Recht, onrecht en reputatie in de vroegmoderne Nederlanden*, Hilversum (Verloren), 2014, 35-37.

⁵⁹ L. Geevers, 'Prinselijke stadhouders. De tituluur van Maurits van Nassau en de informele erfelijkheid van het stadhouderschap in de Republiek', dans M. van Groesen, J. Pollmann et H. Cools eds., *Het gelijk van de Gouden Eeuw*, 20 et 23-25.

⁶⁰ La biographie la plus récente de Maurice est A.Th. van Deursen, *Maurits van Nassau, 1567-1625. De winnaar die faalde*, Amsterdam (Bert Bakker), 2000. Pour sa nomination comme stadhouder et ses premiers succès militaires voyez pp. 19-41. Pour la description de la vie de Maurice par Joseph de la Pise l'historiographe français de la lignée voyez son *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange*, 605-809.

⁶¹ La biographique classique de Frédéric-Henri reste J.J. Poelhekke, *Frederik Hendrik. Prins van Oranje. Een biografisch drieluik*, Zutphen (Walburg Pers), 1978, 608 pp. Pour une biographie contemporaine de Frédéric-Henri en français voyez Joseph de la Pise, *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange*, 608-903.

⁶² Pour plus d'informations sur cette sœur de Philippe Guillaume voyez note 29.

⁶³ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 192

⁶⁴ Ibidem, 202 et R. Van Roosbroeck, 'Filips Willem', 280-282.

⁶⁵ Pour Breda comme résidence et centre administratif de la lignée des Orange-Nassau voyez S. Groenveld, 'Een notabele frontiere. Breda en zijn regenten in het spanningsveld tussen Noord en Zuid, 1576-1610' dans Idem ed., *Facetten van de Tachtigjarige Oorlog, 167-178* et C.O. van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje. De leefwereld van de Bredase regenten, 1550-1700*, Leiden (dissertation doctorale inédite), 2012, 646 pp. Sur les relations entre Philippe-Guillaume et Breda consultez en particulier p. 83-86 de ce dernier ouvrage.

administrait maintenant cette terre pour le compte de Philippe-Guillaume, lui fournissait une partie de ces revenus⁶⁶.

Finalement, seulement en 1595, onze ans après l'assassinat de Guillaume d'Orange et vingt-huit ans après qu'il avait été enlevé, Philippe II accorda Philippe-Guillaume le permis de retourner vers les Pays-Bas. Sa libération faisait partie d'une nouvelle tentative de pacification entamée par le vieux roi. À cette fin il avait nommé son neveu Albert d'Autriche (1559-1621) comme le nouveau gouverneur-général des Pays-Bas. D'après leur projet Philippe-Guillaume était censé de rassembler autour de sa personne des catholiques dissidents dans la République⁶⁷. Au printemps de 1596 l'archiduc et sa suite arrivèrent à Bruxelles. Lorsque Philippe-Guillaume s'y établit dans sa nouvelle résidence, le palais de Nassau, il devint immédiatement clair pour lui que pratiquement personne se réjouit de son retour. L'archiduc le méfiait, pour son (demi-)frère Maurice il était un concurrent et malgré les félicitations des États-Généraux avec sa libération, ils lui refusaient l'entrée aux territoires sous leur contrôle⁶⁸.

En outre, Philippe-Guillaume n'avait alors guère recouvert une fraction de son héritage. Seulement au comté minuscule de Buren son autorité ne fut pas contestée. Selon le droit successoral du Brabant, qui favorisait les enfants du premier mariage et en vertu du testament de son père, Philippe-Guillaume avait en outre droit à la principauté d'Orange, une série importante de possessions en Franche-Comté et la plupart de ses terres brabançonnes comme la baronnie de Breda et la seigneurie de Diest. Mais Philippe II refusait encore de lui retourner les terres confisquées⁶⁹. En Franche-Comté Philippe II avait même mis en gage une partie de ses terres comme récompense aux descendants de Balthasar Gérard, l'assassin de son père⁷⁰. Le passage de la souveraineté après le décès du roi en 1598 à sa fille Isabelle (1566-1633)⁷¹ et son nouveau mari l'archiduc Albert, n'y changea dans un premier temps rien. Dans la République des Provinces Unies, également Maurice n'était pas incliné à renoncer aux biens qu'il avait administrés lors de la captivité de Philippe-Guillaume.

Pendant ses premières années 'libres', Philippe-Guillaume servait le régime Habsbourg. Ainsi il participa au siège de Calais en 1596 et une année plus tard il reçut le commandement d'une bande d'ordonnance. En 1599, le nouveau roi d'Espagne

⁶⁶ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 192-193 et A.Th. van Deursen, *Maurits van Nassau*, 150-151.

⁶⁷ L. Duerloo, *Dynasty and Piety. Archduke Albert (1598-1621) and Habsburg Political Culture in an Age of Religious Wars*, Farnham et Burlington (Ashgate), 2012, 43.

⁶⁸ A.Th. van Deursen, *Maurits van Nassau*, 151-152; P. Scherft, *Het sterfhuis*, 203-205 et P. Vanhoutte, 'Filips Willem', 20.

⁶⁹ Sur ce 'droit de dévolution' brabançon voyez P. Godding, *Le droit privé dans les Pays-Bas méridionaux du 12^e au 18^e siècle*, Bruxelles (Académie royale de Belgique), 1987, 15-35, 309-310 et 361-362. Sur le testament du Taciturne voyez P. Scherft, *Het sterfhuis*, 15-21.

⁷⁰ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 215-216.

⁷¹ Une biographie moderne d'Isabelle manque, mais L. Duerloot et W. Thomas eds., *Albert & Isabella* offre une introduction à ce personnage.

Philippe III (1578-1621)⁷² lui octroya le collier de la Toison d'or. Finalement, la même année, l'archiduc Albert le nomma également membre du Conseil d'État bruxellois. Pourtant, dans l'entourage de l'archiduc on n'était pas immédiatement convaincu de la perspicacité politique ni des qualités militaires de Philippe-Guillaume⁷³. Le prince n'exerçait alors guère d'influence réelle sur la politique militaire ou extérieure de la monarchie Habsbourg⁷⁴. Ainsi, Philippe-Guillaume doit avoir compris que seulement des rapprochements vers leur adversaires, le roi français Henri IV (1553-1610) et ses (demi-)frères pourraient mener au recouvrement d'une bonne partie de ses biens⁷⁵.

À cette fin, dès 1600 Philippe Guillaume entamait des négociations avec Maurice et Frédéric-Henri. Néanmoins que les archiducs lui avaient finalement rendu la plupart des possessions confisquées des Orange-Nassau en 1603, pour l'instant ils tenaient à eux quelques domaines cruciaux, comme les riches sauneries de Salins-les-Bains⁷⁶. Mécontent, Philippe-Guillaume quitta alors la cour archiducal à Bruxelles et s'établit au château ancestral de Nozeroy en Franche-Comté⁷⁷. Encore dans cette même année il rédigea un testament dont la clause la plus importante était qu'il légua toutes ses possessions à son frère Maurice⁷⁸.

4. *Pater patriae Auracensis*

Pourtant Philippe-Guillaume n'avait pas encore renoncé à administrer indépendamment la principauté d'Orange. Ses prétentions à la souveraineté y dépendaient. En 1599, une année après la conclusion de la Paix de Vervins entre Philippe II et Henri IV⁷⁹, le prince avait finalement pu faire son entrée solennelle dans la ville rhodanienne.⁸⁰ Mais, si long que le roi français y logea un garnison, son pouvoir effectif y restait restreint. Bien que Henri IV était enclin à donner suite aux réclamations de Philippe-Guillaume, il exigea évidemment un prix pour sa coopération. Seulement à condition que le prince prendrait comme épouse Éléonore

⁷² Voyez sur ce personnage P.C. Allen, *Philip III and the Pax Hispanica. The Failure of a Grand Strategy*, New Haven et London (Yale University Press), 2000, 335 pp.

⁷³ *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas. Deuxième partie. Recueil destiné à faire suite aux travaux de L.-P. Gachard. IV* (Publications de la Commission royale d'Histoire), ed. J. Lefèvre, Bruxelles, 1960, 350.

⁷⁴ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 216-217.

⁷⁵ En 2010, quatre siècles après son assassinat, un tas de biographies ont été publiés sur Henri IV. Voyez par exemple J.-M. Constant, *Henri IV, roi d'aventure*, Paris (Perrin), 2010, 405 pp.

⁷⁶ France, dép. du Jura, arr. Lons-le-Saunier. Plus sur les revenus de cette exploitation confisquée chez P. Delsalle, 'Les ouvrières des mines et des salines entre Vosges et Jura, XV^e-XVIII^e siècle', *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 114.3 (2007), 73 et Scherft, *Het sterfhuis*, 237.

⁷⁷ France, département du Jura, arr. Lons-le-Saunier. Le château de Nozeroy avait été la résidence préférée des Chalon jusqu'à l'extinction de la lignée au milieu du seizième siècle. Cf. *Vivre et mourir à la Renaissance, la destinée européenne de Philibert de Chalon, prince d'Orange. 1502-1530*, Lons-le-Saunier (Centre Jurassien du Patrimoine), 2002, 79 pp.

⁷⁸ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 242-245.

⁷⁹ J.-F. Labourdette, J.-P. Poussou et M.-C. Vignal, *Le Traité de Vervins*, Paris (Presses de l'Université de Paris-Sorbonne), 2000, 572 pp.

⁸⁰ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 210-211.

de Bourbon-Condé (1587-1619), le roi lui rendrait le contrôle sur Orange⁸¹. Éléonore était une arrière cousine du roi et par conséquent elle était considérée comme une princesse du sang. En fait, jusqu'à la naissance du futur Louis XIII (1601-1643), son frère Henri II de Bourbon-Condé (1588-1646), avait été le successeur présomptif du roi⁸². Par l'union entre Philippe-Guillaume et Éléonore le roi, qui aspira à la suzeraineté sur les Provinces Unies, tenta de rompre la solidarité retrouvée des frères Orange-Nassau et d'affaiblir Maurice⁸³. Clairement Philippe-Guillaume avait maintenant peur d'aliéner après les archiducs également ses frères. Pourtant, après des années de pression royale, en novembre 1606 il contracta finalement à Fontainebleau son mariage avec Éléonore⁸⁴.

Comme attendu le jeune couple s'établissait ensuite à Orange. Pour la première fois depuis quasiment deux siècles, la ville accueillit alors un prince qui avait l'intention d'y résider d'une façon permanente⁸⁵. Immédiatement, Philippe-Guillaume se montra un administrateur actif : il réformait les institutions de la ville et il œuvrait pour une réconciliation entre les habitants protestants et catholiques⁸⁶. En effet, pendant une période brève il sembla que le prince transforma Orange comme le nouveau point d'ancrage de sa dynastie, loin des troubles des Pays-Bas.

Par conséquent, dans un premier temps, les relations entre Philippe-Guillaume et Maurice se détérioraient effectivement. La naissance d'un héritier à Philippe-Guillaume et Éléonore aurait mené inévitablement à une annulation du testament que le prince avait rédigé quelques années auparavant, en 1603, et une scission définitive de la lignée Orange-Nassau en branches différentes.

5. La réconciliation entre les frères Orange-Nassau

Pourtant, en 1607 des représentants des archiducs Albert et Isabelle et des États Généraux des Provinces Unies entamaient des négociations qui devraient mettre fin au conflit qui déchirait alors les Pays-Bas depuis quatre décennies⁸⁷. Ces pourparlers

⁸¹ Sur ce personnage voyez A.J. van der Aa e.a. eds., *Biographisch Woordenboek der Nederlanden, bevattende levensbeschrijvingen van zoodanige personen, die zich op eenigerlei wijze in ons vaderland hebben vermaard gemaakt*, 5, Haarlem (J.J. van Brederode), 1859, 85-86.

⁸² C. Bitsch, *Vie et carrière d'Henri II de Bourbon, prince de Condé (1588-1646): exemple de comportement et d'idées politiques au début du XVII^e siècle*, Paris (Honoré Champion), 2008, 541 pp.

⁸³ L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 206; H.C. Rogge, 'Het diplomatiek beleid van François van Aerssen in 1606', *Geschiedkundige opstellen aangeboden aan Robert Fruin*, 's-Gravenhage (Martinus Nijhoff), 1894, 101-138 et A.Th. van Deursen, *Maurits van Nassau*, 198-199.

⁸⁴ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 245-250.

⁸⁵ Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, 110 et L. Geevers, 'Prinselijke stadhouders', 27.

⁸⁶ Z. Adriaenssens, P. Vanhoutte et M. Van der Eycken, 'De schaduwprins (1603-1618)', dans M. Van der Eycken ed., *Filips Willem*, 85-86.

⁸⁷ W.J.M. van Eysinga, *De wording van het Twaalfjarig Bestand van 9 april 1609*, Amsterdam (Noord-Hollandsche Uitgeversmaatschappij), 1959, 160 pp. Le texte de la Trêve de Douze Ans a été publié par S. Groenveld e.a. eds., *Unie – Bestand – Vrede. Drie fundamentele wetten van de Republiek der Verenigde Nederlanden*, Hilversum (Verloren), 2009, 115-128.

offraient également l'occasion d'arriver finalement au dénouement de l'héritage de Guillaume d'Orange qui traînait à son tour depuis quasiment un quart de siècle et qui était intimement lié au conflit plus large. À cette fin Philippe-Guillaume et Éléonore voyageaient de nouveau au nord. Là ils se rendaient compte que leurs relations avec les archiducs restaient tendues. Contre leur gré Philippe-Guillaume était disposé à faire des concessions ultérieures aux États Généraux. En juin 1608, le prince reconnaissait même leur autorité sur tous les territoires qu'ils tenaient à ce moment-là⁸⁸. En contrepartie, les États Généraux lui rendaient la baronnie de Breda.

Les trois frères Orange-Nassau étaient alors prêts à un compromis. Encore en 1608, Philippe-Guillaume, Maurice et Frédéric-Henri se rencontraient pour la première de leur vies à Buren⁸⁹. Quelques mois plus tard, en avril 1609, les négociateurs des archiducs et des États Généraux concluaient une trêve de douze ans. Cet accord prévoyait entre autres des récompenses pour les frères Orange-Nassau⁹⁰. En outre, les largesses des États Généraux vers les trois frères facilitaient une réconciliation de la famille. Quelques semaines plus tard, le 27 juin ils parvenaient à un accord parmi eux, qui immédiatement fut rendu public en forme de pamphlet⁹¹. Encore pendant l'été de 1609, les États Généraux reportaient leur ordre précédent à Maurice de se chercher une épouse⁹².

Dans cette période les frères concernés se sont probablement formés des idées claires sur l'avenir de leur lignée, même s'ils ne les ont stipulés nulle part. Quand Philippe-Guillaume avait conclu son mariage avec Éléonore il avait déjà cinquante-deux ans. Sa mariée n'en avait que dix-neuf. Même si leur union semble avoir été harmonieuse, elle n'était certainement pas marquée par une grande attraction sexuelle mutuelle⁹³. Leur différence d'âge de trente-trois peut alors très bien avoir masqué un choix délibéré de ne pas procréer des enfants. Maurice par contre y était certainement capable. Il a eu au moins neuf enfants bâtards, dont trois fils chez sa concubine Marguerite de Malines (vers 1580-1662), mais il se n'est jamais marié⁹⁴. Pourtant, lors de son agonie en février 1618, Philippe-Guillaume confirma son testament de

⁸⁸ P. Scherft, *Het sterfhuis*, 262.

⁸⁹ L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 220-221 et J. den Tex, *Oldenbarnevelt. II. Oorlog, 1588-1609*, Haarlem (H.D. Tjeenk Willink & Zoon), 1962, 655-656.

⁹⁰ Ces récompenses étaient stipulées dans l'article 14 du texte de la Trêve. Cf. S. Groenveld, *Unie-Bestand-Vrede*, 121.

⁹¹ *Verdeylinge tusschen de drie princen Philips Willem, prins van Orangien, prins Maurits en prins Fredrick Hendrick ... : gemaect in den Hage den 27 Junii*. - [S.l.], [1609], 8 pp; in-4. Notons que dans ce pamphlet les trois frères sont désignés comme 'princes'. Pourtant d'un point de vue juridique, seulement Philippe-Guillaume y avait droit. Sur la titulature des frères Orange-Nassau, voyez L. Geevers, 'Prinselijke stadhouders', 17-31.

⁹² P. Scherft, *Het sterfhuis*, 272-276.

⁹³ Z. Adriaenssens, P. Vanhoutte et M. Van der Eycken, 'De schaduwprins (1603-1618)', dans M. Van der Eycken ed., *Filips Willem*, 85

⁹⁴ A. Th. van Deursen, *Maurits van Nassau*, 223-225. Pour une notice biographique de Marguerite voyez L. van Wijk, *Mechelen, Margaretha van*, dans *Digitaal Vrouwenlexicon van Nederland*, url: <http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/mechelen> (consulté le 23.12.2018).

1603 par lequel il avait légué tous ses biens à Maurice⁹⁵. À ce moment, tous les deux savaient alors déjà qu'un jour leur demi-frère Frédéric-Henri serait doté de tous leurs titres et possessions. Ce dernier était déjà connu comme un coureur de jupons. En outre, en 1616 il deviendrait père d'un fils illégitime⁹⁶. Mais seulement en 1625, quelques jours avant le décès de Maurice et sous grande pression de ce dernier, il prenait Amalia de Solms (1602-1675), son amante depuis plusieurs années, comme épouse⁹⁷. Par la suite, Frédéric-Henri et Amalia auraient neuf enfants dont cinq atteindraient l'âge adulte. En somme, malgré leurs parcours de vie différents et leur intérêts divergents, les choix de Philippe-Guillaume et après lui ceux de Maurice et de Frédéric-Henri étaient dictés par une logique dynastique.

6. La confiance regagnée des archiducs Albert et Isabelle

Après la conclusion de la Trêve de Douze Ans et la réconciliation entre les frères Orange-Nassau, Philippe-Guillaume et Éléonore résidaient originellement à Breda. Ils se tenaient alors plus ou moins délibérément à l'écart de la cour archiducal bruxelloise⁹⁸. Pourtant, déjà en novembre 1609 le couple se trouva au cœur d'un incident diplomatique majeur. Fuyant les avances amoureuses du roi Henri IV, Charlotte Marguerite de Montmorency (1594-1650), qui n'avait à ce moment que quinze ans, et son mari Henri II de Bourbon-Condé, le frère d'Éléonore, s'étaient dirigés vers Bruxelles, où ils furent reçus par Albert et Isabelle. Au-delà des considérations sur l'honneur royale blessée, la fuite de Henri de Condé constitua également un danger pour la succession dynastique envisagée. En fait, bien que le pape Clément VIII (1536-1605) avait annulé en 1599 le mariage du roi avec Marguerite de Valois (1553-1615), ses adversaires pouvaient toujours monter des doutes sur la légitimité de ses secondes noces avec Marie de Médicis (1575-1642) et la progéniture qu'y était issue⁹⁹. En tant que premier prince du sang Henri II de Bourbon-Condé était leur candidat pour le trône.

Afin de calmer la colère du roi et d'éviter une rupture des relations Franco-Habsbourg, dans un premier temps les archiducs ordonnaient à Henri de se retirer à Cologne, en territoire neutre, lorsque son épouse devait visiter avec sa belle-sœur Éléonore le domaine de Breda. Mais déjà après quelques semaines le couple était de retour à Bruxelles, où il logea au palais de Nassau. De là Henri de Condé partait en

⁹⁵ P. Scherft, *Het sterfhuys*, 277.

⁹⁶ J.J. Poelhekke, *Frederik Hendrik*, 55-56.

⁹⁷ M.E. Spliethoff, *Amalia van Solms-Braunfels*, dans *Digitaal Vrouwenlexicon van Nederland*, url: <http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/AmaliaVanSolms> (consulté le 23.12.2018).

⁹⁸ D. Raeymaekers, *One foot in the Palace. The Habsburg Court of Brussels and the Politics of Access in the Reign of Albert and Isabella, 1598-1621*, Leuven (Leuven University Press), 2013, 366 pp et Z. Adriaenssens, P. Vanhoutte et M. Van der Eycken, 'De schaduwprins (1603-1618)', dans M. Van der Eycken ed., *Filips Willem*, 86.

⁹⁹ Sur Marie de Médicis voyez J.-F. Dubost, *Marie de Médicis, la reine dévoilée*, Paris (Payot), 2009, 1040 pp. Le futur Louis XIII était né en 1601 et après lui suivèrent encore deux garçons.

Met opmerkingen [HC1]: Kijk vanaf hier verwijzingen naar Tentoonstellingscatalogus na. Want je hebt voor de laatste paragrafen op de drukproef en niet op het uiteindelijke boek gewerkt.

février 1610 pour le duché de Milan, où il tenta de monter avec le support espagnol une révolte contre l'autorité royale¹⁰⁰.

Quelques mois plus tard, le 14 mai 1610, Henri IV fut assassiné. Seulement à la veille de cet évènement terrible, Marie de Médicis avait été couronné en la basilique de Saint-Denis. Leur fils, le jeune Louis XIII, n'avait à ce moment que neuf ans. Une nouvelle régence s'annonça¹⁰¹. Immédiatement Marie de Médicis tentait de renforcer son autorité en distribuant des largesses aux grands nobles mécontents, dont Henri de Condé. Celui-ci retourna alors déjà mi-juillet à Paris dans la compagnie de Philippe-Guillaume et à la tête d'une troupe de 1.500 cavaliers¹⁰². L'épisode montre que désormais le prince d'Orange avait regagné la confiance des archiducs. En outre, il était un des rares aristocrates dans l'entourage archiducal qui disposait à la fois dans la République, en France et en Empire d'un réseau de contacts.

Cette confiance regagnée se traduisait également par le rôle qu'Albert dessinait pour Philippe-Guillaume lors de la crise de succession qui avait éclaté en 1609 aux duchés de Juliers et de Clèves¹⁰³. Néanmoins que la République des Provinces Unies et les Habsbourg avaient alors à peine conclu la Trêve de Douze Ans, les deux partis convoitaient le contrôle sur ces territoires stratégiques. En outre, les Français voulaient à tout prix éviter que les Habsbourg réussissent leur dessein. Il aurait contribué à leur encerclement du royaume. Néanmoins que les Habsbourg occupaient au cours de l'été de 1610 plusieurs forteresses dans la région, le premier septembre Maurice prenait, avec le soutien de troupes françaises, Juliers, la place forte la plus importante. Lors des négociations consécutives l'archiduc Albert visait à imposer Philippe-Guillaume comme gouverneur, soi-disant neutre, de Juliers¹⁰⁴. Mais sa tentative échoua. Clairement Marie de Médicis et ses conseillers n'avaient pas encore oublié que seulement quelques mois auparavant Philippe-Guillaume avait prêté soutien aux projets de son beau-frère. Également Maurice n'avait aucune intention de renoncer à ses gains en faveur de son demi-frère. Quatre ans plus tard, Albert lança encore une fois un projet similaire, mais il n'aboutissait non plus¹⁰⁵. Par conséquent, Philippe-Guillaume n'occuperait plus des positions militaires ou politiques d'une

¹⁰⁰ E.H. Dickerman, 'Henry IV and the Juliers-Cleves Crisis: The Psychohistorical Aspects', *French Historical Studies*, 8 (1974), 626-653; L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 316-320 et P. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé. 1609-1610. Précis historique suivi de la correspondance diplomatique de Pecquius et d'autres documents inédits*, Bruxelles (Société de l'Histoire de Belgique), 1870, 473 pp.

¹⁰¹ L. Bély, *La France au XVII^e siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris (Presses Universitaires de France), 2009, 138-155.

¹⁰² L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 329-330.

¹⁰³ Cette affaire fut analysé d'une perspective française par L. Bély, *La France au XVII^e siècle*, 138-140. Pour la perspective néerlandaise consultez S. Groenveld, 'De Nederlanden en de Guliks-Kleefse kwestie, ca. 1592-1614. Oorlogsdreiging voor en tijdens het Twaalfjarig Bestand', dans Idem ed., *Facetten van de Tachtigjarige Oorlog*, 206-238.

¹⁰⁴ L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 332-333.

¹⁰⁵ L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 363 et 376 et J. Den Tex, *Oldenbarnevelt. III. Het Bestand*, (H.D. Tjeenk Willink & Zoon), 1966, 120-121.

certaine envergure. Pendant les dernières années de sa vie, il partageait son temps entre ses résidences à Bruxelles et à Breda.

7. Un administrateur dévoué

Déjà à Orange, Philippe-Guillaume s'était montré un administrateur actif de ses domaines. Il faisait de même aux Pays-Bas où il favorisait le redressement économique de ses villes seigneuriales brabançonnaises. Situées pendant des décennies près de la ligne de combat, celles-ci avaient été particulièrement exposées aux violences de guerre. Comme cela avait déjà été le cas au seizième siècle sous les règnes de Henri III de Nassau (1483-1538) et René de Chalon (1519-1544), surtout Breda semble avoir bénéficié de la présence de Philippe-Guillaume¹⁰⁶. Ainsi, en 1613 le prince ordonna l'aménagement du port fluvial local. L'année suivante une nouvelle halle aux viandes (*Vleeshal*) fut construite. Par conséquent ces améliorations de l'infrastructure publique causaient une pénurie de matériaux de construction. La population augmenta de nouveau et les revenus de la ville s'envolaient d'une façon spectaculaire. Apparemment les années de la Trêve de Douze Ans ont été les plus prospères de Breda tout au long du dix-septième siècle. Philippe-Guillaume y contribua beaucoup. Il était également le dernier prince d'Orange qui résidait régulièrement dans la ville¹⁰⁷.

À Diest, où le redressement économique et démographique se réalisa plus lentement qu'à Breda, l'intervention de Philippe-Guillaume resta plus limitée. Pourtant, le prince octroya plusieurs privilèges commerciaux à la ville et il la soutenait dans ses querelles juridiques qui visaient à sauvegarder son monopole sur le marché de chevaux dans le duché de Brabant¹⁰⁸.

8. Un prince finalement tridentin

Diest profita également de l'afflux de fidèles qui visitaient le lieu de pèlerinage voisin de Montaigu. Celui-ci était né à la fin du seizième siècle, après qu'une statuette de la Vierge Marie placée dans un chêne centenaire avait effectué quelques miracles¹⁰⁹. La dévotion de la Vierge de Montaigu n'était pas seulement populaire auprès de la population locale, mais également chez les militaires de la garnison des Habsbourg et surtout chez leurs aumôniers, les pères jésuites. Ceux-ci répandaient le nouveau culte à travers les Pays-Bas méridionaux. Ce culte fut également promu par les archiducs Albert et Isabelle, surtout après que leurs troupes avaient pris en 1604 la ville

¹⁰⁶ Cf. M. Adriaens et H. Cools, 'Tot profijt van de stad', 77-107.

¹⁰⁷ O. van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, 39 et 68.

¹⁰⁸ M. Van der Eycken, 'Diest de moeizame weg naar herstel' dans Idem ed., *Filips Willem*, 93.

¹⁰⁹ L. Duerloo et M. Wingens, *Scherpenheuvel*, passim et M. Van der Eycken, 'Het mirakel Scherpenheuvel', dans Idem ed., *Filips Willem*, 98-101.

d'Ostende après un siège héroïque qui avait duré plus que trois ans¹¹⁰. Depuis cette victoire les archiducs visitaient chaque année Montaigu, ils logeaient alors à Diest et ils se déplaçaient alors de là vers le site de pèlerinage¹¹¹. En signe d'action de grâces Albert et Isabelle conféraient également en 1605 une charte d'affranchissement à Montaigu, ville nouvelle à laquelle ils octroyaient les mêmes privilèges qu'à Ostende. Cet acte nécessitait la collaboration de Philippe-Guillaume, qui était le seigneur de Sichem, dont faisait partie jusqu'à cette date Montaigu. En outre, Philippe-Guillaume offrait un autel richement décoré qui fut plus tard intégré dans la basilique de Montaigu¹¹².

Pourtant, à l'origine Philippe-Guillaume évita de s'associer personnellement aux tentatives des archiducs d'établir une identité tridentine aux Pays-Bas méridionaux. Ainsi, le 2 juillet 1609, quand les archiducs posèrent d'une façon solennelle la première pierre de cette nouvelle basilique, Philippe-Guillaume préféra de s'abstenir. Il avait alors conclu à peine l'accord de partage avec ses demi-frères, mentionné ci-dessus et il séjourna alors dans son comté de Buren¹¹³. Seulement vers la fin de sa vie, quand il avait regagné la confiance des archiducs, il participa activement à cette politique religieuse. En 1612 par exemple, le prince occupait une place d'honneur dans le cortège qui accompagna les reliques de Saint Albert de Louvain, quand elles furent transportées de Reims à Louvain¹¹⁴. En outre, cette même année Philippe-Guillaume arrêta de verser les salaires des deux pasteurs calvinistes de Breda qui furent jusqu'à ce moment-là payés des revenus confisqués des institutions catholiques locales¹¹⁵.

9. La cour de Philippe-Guillaume et Éléonore

Malgré l'absence d'influence politique ou militaire réelle, Philippe-Guillaume appartenait à la plus haute noblesse des Pays-Bas. Finalement libérés de soucis financiers après l'accord qu'il avait conclu en 1609 avec ses demi-frères (voyez ci-dessus), lui et son épouse Éléonore menaient un train de vie opulent. Ainsi, ils employaient depuis 1607 le compositeur franc-comtois Didier Poncet, qui jouissait d'une grande réputation et dont les psaumes sur textes français furent imprimés en 1611 à Anvers chez Pierre Phalèse¹¹⁶. En outre, malgré ses attaques fréquentes de

¹¹⁰ Sur le siège d'Ostende, voyez W. Thomas ed., *De val van het nieuwe Troje. Het beleg van Oostende, 1601-1604*, Leuven (Davidsfonds), 2004, 208 pp.

¹¹¹ L. Duerloo, 'Pietas Albertina. Dynastieke vroomheid en heropbouw van het vorstelijk gezag', *Low Countries History Review*, 112 (1997), 6.

¹¹² K. Ottenheim, 'The Catholic Nassaus', 185-186.

¹¹³ M. Van der Eycken, 'Het mirakel', 100.

¹¹⁴ L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 388.

¹¹⁵ O. van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, 86 et 202.

¹¹⁶ Cf. La requête de Constantin Huygens du 6 juin 1617 à son frère Maurice, qui séjournait alors à Breda, de lui procurer des airs et des chansons de Poncet. Voyez : <http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/25> (consulté le 26 janvier 2019). Sur Didier Poncet et son œuvre consultez la notice sur le projet de thèse de G. Liardon,

goutte, la maladie du bien-être de son époque¹¹⁷, Philippe-Guillaume adorait jusqu'à un âge avancé la chasse. Les chevaux qu'il tenait à cette fin dans ses écuries à Breda à Bruxelles étaient admirés par ses pairs¹¹⁸. Les inventaires après décès qui furent dressés dans ses résidences de Breda, Bruxelles et Buren témoignent de la luxe avec laquelle le couple s'entourait¹¹⁹.

À ce stade Philippe-Guillaume pensait également à réputation posthume. En 1615 il ordonna Joseph de la Pise (1589-1648), le secrétaire de son gouverneur à Orange, d'écrire une histoire d'Orange et de ses princes¹²⁰. Néanmoins que Joseph pouvait se baser sur les notes de son père Jacques, il ne compléterait son ouvrage monumental qu'en 1640 et il le dédiait alors au prince d'Orange regnant, Frédéric-Henri. Pourtant Philippe-Guillaume restait le personnage clef de son étude. D'après Joseph de la Pise Philippe-Guillaume avait sauvé sa lignée en rétablissant l'ordre dans la principauté d'Orange et en y résidant pendant quelques années¹²¹. Ainsi, elle avait pu conserver son titre souverain. De la Pise offrait alors un alternatif à l'image créée par le panégyriste de son demi-frère Maurice, Jan Orlers (1570-1646) qui avait publié également en 1615 une *Genealogie des comtes de Nassau* dans laquelle Maurice était présenté comme il était déjà à ce moment-là prince d'Orange, titre qu'il obtiendrait seulement après le décès de Philippe-Guillaume en 1618¹²². Bien que De la Pise devait reconnaître que Philippe-Guillaume manqua la gloire militaire de son de père ou de ses frères « sa pieté envers Dieu, sa patience en l'adversité, sa clemence a pardonner, sa liberalité à donner & à recoignoistre ses serviteurs, sont les quatre vertus par lesquelles la memoire de sa vie triomphera à jamais de l'oubliance¹²³. »

Les psaumes de Didier Poncet (1611). Étude d'un style polyphonique hors norme sur le site <https://cesr.cnrs.fr/node/331> (consulté le 26 janvier 2019).

¹¹⁷ R. Porter et G.S. Rousseau, *Gout. The Patrician Malady*, New Haven (Yale University Press), 1998, 393 pp.

¹¹⁸ O. van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, 86.

¹¹⁹ S.W.A. Drossaers et Th. H. Lunsingh Scheurleer eds., *Inventarissen van de inboedels in de verblijven van de Oranje-Nassauss en daarmede gelijk te stellen stukken, 1567-1795. Eerste deel. Nassau-Oranje, 1567-1712* (Rijks Geschiedkunde Publicatiën. Grote Serie 147), 's Gravenhage, 1974, 91-178.

¹²⁰ Sur Joseph de la Pise, sa famille et son ouvrage voyez A. Colby-Hall, 'Guillaume au Court Nez et les premiers historiens d'Orange', dans R.T. Pickens ed., *Studies in Honor of Hans-Erich Keller. Medieval French and Occitan Literature and Romance Linguistics*, Kalamazoo (Medieval Institute Publication), 1993, 157; L. Geever, 'The Nassau Orphans. The disputed legacy of William of Orange and the creation of the Prince of Orange (1584-1675)', dans L. Geever et M. Marini eds., *Dynastic Identity in Early Modern Europe. Rulers, aristocrats and the formation of identities*, Farnham (Ashgate), 2015, 206 et 211-212 et M. Keblusek, *Boeken in de hofstad. Haagse boekcultuur in de Gouden Eeuw*, Hilversum (Verloren), 1997, 186-189.

¹²¹ Cf. Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, 554 : « Les soins, les peines, la despence qu'il [Philippe-Guillaume] a contribuée pour conserver dans sa famille l'Estat Soeverain de ses ancestres, en extirper la tyrannie, y establir l'ordre & par tout faire relluire la legitime autorité sans effusion de sang, luy ont justement acquis le tiltre de Restaurateur de son Estat, de Pere de son peuple. »

¹²² Jan Jansz. Orlers, *La genealogie des illustres comtes de Nassau ...*, Leyden, 1615, 73 pp. Cf. L. Geever, 'The Nassau Orphans', 205-211.

¹²³ Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, 554.

10. Décès et service funéraire de Philippe-Guillaume

Le 20 février 1618, à l'âge de soixante-trois ans, Philippe-Guillaume décéda après une brève maladie et suite à un lavement mal effectué¹²⁴. Sur l'organisation de ses funérailles une âpre dispute éclata entre sa veuve Éléonore et ses conseillers d'une part et le roi d'armes des archiducs Albert en Isabelle d'autre part¹²⁵. Ce dernier voulait absolument éviter que Philippe-Guillaume serait présenté lors du service funéraire comme un prince souverain. À cette fin les obsèques ne pouvaient pas être organisées dans l'église collégiale bruxelloise de Sainte Gudule, réservée selon lui aux funérailles des archiducs. En outre, toute ressemblance avec le service funéraire organisé pour feu son père lors de son assassinat à Delft en 1584, devait être évitée. Bien que le roi d'armes ne contestait pas que Philippe-Guillaume avait été un prince souverain, il interdisait également que son épée serait montrée nue dans le cortège, comme il n'était pas décédé dans sa propre principauté. Sans soutien quelconque de l'héritier principal Maurice de Nassau, la veuve de Philippe-Guillaume n'avait aucune chance à faire valoir son point de vue. Le premier avril le prince d'Orange fut alors inhumé après un service sobre dans l'église collégiale de Saint Sulpice à Diest¹²⁶. Moins d'année après, le 20 janvier 1619, Éléonore décédait elle-même, âgée à peine de trente-et-un ans.

11. Conclusion

En contraste avec son père Guillaume le Taciturne, ou ses demi-frères Maurice et Frédéric-Henri, le souvenir de Philippe-Guillaume d'Orange-Nassau a pratiquement disparu de la mémoire collective. Enlevé sur l'ordre de Philippe II et du duc d'Albe, il passa vingt-huit ans, pratiquement la moitié de sa vie, forcément en Espagne. Les Habsbourg utilisaient plus souvent la tactique de tenir des otages nobles à leur cour. L'exemple le plus fameux était évidemment le jeune Alessandro Farnèse (1545-1592), qui séjournait entre 1556 et 1571 dans cette qualité auprès du roi¹²⁷. Plus tard en 1610, sous le règne de Philippe III, le duc de Savoie était forcé d'envoyer son deuxième fils Emmanuel-Philibert (1588-1624) comme gage de son alliance espagnole à Madrid¹²⁸. Mais à la différence d'Ottavio Farnese (1524-1586) et de Charles-Emmanuel I de

¹²⁴ Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, 601-602.

¹²⁵ Une copie du mémoire rédigé à cette occasion par le roi d'armes a été conservé à la Bibliothèque municipale de Besançon. Voyez la Collection Chiflet ms. 86 ff. 289-296. Pour une comparaison entre les services funéraires des Habsbourg et les membres de l'aristocratie des Pays-Bas aux XV^e-XVII^e siècles consultez H. Cools, 'Uitvaarten als intredes. De scenografie van de successie bij aristocratische begrafenissen in de Bourgondisch-Habsburgse landen en in de jonge Republiek', dans M. Damen et L. Sicking eds., *Bourgondië voorbij. De Nederlanden 1250-1650. Liber alumnorum Wim Blockmans*, Hilversum (Verloren), 2010, 193-206.

¹²⁶ M. Van der Eycken, 'De dood en de begrafenis van Filips Willem', dans Idem ed., *Filips Willem*, 104-105.

¹²⁷ M.J. Rodriguez Salgado, *The Changing Face of Empire. Charles V, Philip II and Habsburg Authority, 1551-1559*, Cambridge etc. (Cambridge University Press), 1988, 375 pp.

¹²⁸ L. Duerloo, *Dynasty and Piety*, 332.

Savoie (1562-1630), qui avaient nominalement consenti aux voyages de leurs fils vers l'Espagne, le rapt de Philippe-Guillaume constitua une violation des privilèges de l'Université de Louvain, où son père le considéra sauf.

Une fois en Espagne, le sort de Philippe-Guillaume, qui était trop jeune pour avoir participé aux 'troubles' aux Pays-Bas, différait également de celui des 'prisonniers politiques' nobles néerlandais, comme Florent de Montmorency (vers 1528-1570) et Jean IV de Glymes-Bergen (1541-1567), même si sa liberté personnelle y était très restreinte. Le premier était finalement étranglé au château de Simancas, le deuxième décédait en captivité à Segovia¹²⁹. Pourtant ces trois cas étaient des éléments constitutifs de la 'légende noire', selon laquelle les Habsbourg violaient les principes du droit naturel afin de sauvegarder leur régime tyrannique aux Pays-Bas et ailleurs.

En effet, au spectacle de la Révolte des Pays-Bas, Philippe-Guillaume n'assista que comme un figurant dans les coulisses. Malgré sa solitude et les conditions plutôt dures à Arévalo, le prince semble avoir disposé d'un caractère équilibré. Contrairement aux attentes de Philippe II et d'Albert d'Autriche, une fois libéré, Philippe-Guillaume refusa de rassembler autour de lui des opposants catholiques résidants dans la République des Provinces Unies. Vue de la perspective de la monarchie Habsbourg, son rapt ne peut alors être considéré que comme un échec. Cet acte n'a pas contribué à la réalisation de ses objectifs politiques. Par contre, il a résulté dans un drame publicitaire pour Philippe II.

De retour aux Pays-Bas, Philippe-Guillaume semble avoir été motivé surtout par une logique dynastique. Patiemment, il tenta de récupérer son héritage et ceci malgré la méfiance des archiducs Albert et Isabelle¹³⁰, ses demi-frères Maurice et Frédéric-Henri et le roi français Henri IV. En effet, comme l'a remarqué son premier biographe, Joseph de la Pise, grâce à Philippe-Guillaume le patrimoine de la lignée des Orange-Nassau a été conservé intégralement, même si lui personnellement en a payé un prix élevé.

Commentaar leesgroep OG

Geef in het besluit ook meer aandacht aan de periode na Filips-Willems terugkeer naar de Nederlanden

Over Filips-Willems rol bij de onderhandelingen die leidden tot het Twaalfjarig Bestand, zie meesterproef Bram De Ridder.

Kan je de cirkel rond maken en ook eindigen met Johan Brouwer?

¹²⁹ L. GeEVERS, *Gevallen vazallen. De integratie van Oranje, Egmont en Horn in de Spaans-Habsburgse monarchie (1559-1567)*, Amsterdam (Amsterdam University Press), 2008, 178.

¹³⁰ O. van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, 86.

Wat was de precieze positie van Filips Willem aan het hof van de aartshertogen? – Behoorde hij daar als soevereine vorst eigenlijk wel toe?

Laura Manzano Baena, *Conflicting Words. The Peace Treaty of Münster (1648) and the Political Culture of the Dutch Republic and the Spanish Monarchy* stelt dat in aanloop naar de Vrede van Münster ook eerst een Oranje-familieverdrag werd gesloten en vervolgens pas echt over vrede kon worden onderhandeld. Parallel met de aanloop naar het Twaalfjarig Bestand (1607-1609)?